

SPÉCIALITÉ DANSE - Olivier Clargé

La Spécialité Danse offre la possibilité à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UFR STAPS de L2 et de L3, de vivre des expériences chorégraphiques sous forme de cours, d'ateliers de composition, de créations et de transmissions d'œuvres chorégraphiques.

Ce travail en Spécialité Danse permettra à chacun et à chacune de se découvrir, d'entrer dans une démarche de création, de partager ensemble le plaisir de créer et de danser.

Comme chaque spécialité, chaque semestre compte 20 heures de cours de Spécialité Danse (10 x 2 heures), soit 40 heures au total sur l'année universitaire.

Aucun pré-requis n'est demandé pour vivre cette spécialité. L'activité est exigeante et l'engagement est primordial. Vous êtes obligé.es de vivre toutes les rencontres proposées par l'enseignant en charge de l'activité, avec des artistes de la MCA ou du SAFRAN, les deux partenaires culturels amiénois.

Les représentations - spectacles données par l'UFR STAPS sont obligatoires, au même titre que les compétitions dans les activités sportives de spécialité.

Aussi, des spectacles dans les lieux culturels : la MCA et le SAFRAN, vous sont proposés en début d'année universitaire. Vous devrez voir au minimum 3 spectacles. Le coût des spectacles est pris en charge par l'UFR STAPS.

ATTENTION : Si vous choisissez cette activité, vous devez vous ENGAGER à :

- Accepter de vivre des expériences chorégraphiques diverses.
- À être présente et présent aux spectacles donnés par l'UFR STAPS et aux autres présentations du travail. Il y a activité artistique s'il y a représentation-restitution du travail devant un public, des spectateurs.
- Des spectacles sont pris en charge par l'UFR STAPS, cela vous permet d'enrichir votre culture chorégraphique et de découvrir des univers artistiques variés. OBLIGATION DE VOIR 3 SPECTACLES MINIMUM.

SPECTACLES PROPOSÉS SAISON 2024-2025 :

AU SAFRAN - SCÈNE CONVENTIONNÉE

- Le lundi 18 novembre 19h Ana Pi - STAPS
- Le jeudi 5 décembre à 19h30 « Ali » Cirque et Danse - Cie les mains les pieds et la tête aussi - SUAPS
- Le jeudi 30 janvier 19h30 – Rave Lucid / Cie Mazelfreten Danse Electro STAPS et SUAPS. Atelier possible avec la Compagnie le mercredi 29 ou vendredi 31 janvier.

À LA MCA – MAISON DE LA CULTURE

- Le mardi 21 janvier 19h30 et le mercredi 22 janvier à 20h30 : « Étrangler le temps » Boris Charmatz et Emmanuelle Huynh
- Le mardi 4 février à 19h30 : « Exit abov » Anne Teresa de Keersmaecker
- Le mardi 4 mars à 19h30 et le mercredi 5 mars à 20h30 : « En fanfaaaare » Tatiana Julien
- Le mardi 29 avril à 19h30 : « Fantasia Minor » Marco da Silva Ferreira et "Vivace" Alban Richard

- Proposition avec votre carte étudiante : le vendredi 4 avril à 19h30 : « Tout-Moun » Héla Fattoumi & Éric Lamoureux - Réservation 5€ Tarif Individuel.

QUELQUES RENDEZ-VOUS :

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À LA MCA LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE :

Quelques étudiant.es de Spécialité Danse de l'UFR STAPS et du groupe d'Atelier Chorégraphe du SUAPS seront présent.es tout au long du parcours de visite de la Maison de la Culture d'Amiens, ils occuperont les différents espaces sur le parcours et proposeront des improvisations et petites formes chorégraphiques. Olivier Clargé donnera un échauffement rapide au public.

LE CINQUIÈME RASSEMBLEMENT ARTISTIQUE AURA LIEU LE JEUDI 6 FÉVRIER 2025 AU SAFRAN

« RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES » le jeudi 24 avril 2025 : Une journée « Rencontres chorégraphiques » à la MCA avec le soutien de la FFSU, avec deux artistes chorégraphiques avec un interprète du chorégraphe Alban Richard et la chorégraphe Tatiana Julien. Ce projet réunira les lycéen.nes du lycée La Hotoie et du Lycée Michelis, les étudiant.es du STAPS et du SUAPS.

QUELQUES LIENS POUR DÉCOUVRIR LE TRAVAIL DES GROUPES DE SPÉCIALITÉ DANSE DE 2020 À 2024 :

Trois capsules vidéo présentaient le travail en cours en janvier 2021, des extraits de pièces chorégraphiques, après trois mois de travail :

1. Capsule 1 : « Diagram » Un travail de composition des étudiants en cours <https://youtu.be/9KpnpX2KBYy>
2. Capsule 2 : « Fan dance » ou « La danse des éventails » Version Sylvester 2015 Chorégraphie : Andy de Groat https://youtu.be/YUomof3_Gsw
3. Capsule 3 : « Mambo ligne » - extrait de la pièce chorégraphique « On était si tranquille » 1998 - Chorégraphie Daniel Larrieu <https://youtu.be/Nq6BvLnIFC4>

Le premier Rassemblement Artistique filmé le lundi 17 mai 2021 par la DISIP : https://webtv.u-picardie.fr/watch_video.php?v=DO93RG5WXRDY

Inauguration du terrain synthétique le 31 mars 2022 : https://webtv.u-picardie.fr/watch_video.php?v=H2U96WDHBSRN

Le deuxième Rassemblement Artistique filmé le jeudi 28 avril 2022 par Joseph Haution : https://webtv.u-picardie.fr/watch_video.php?v=OXWOBH4343UR

Le troisième Rassemblement Artistique filmé le jeudi 9 mars 2023 par Samuel Milhaes :
https://podcast.u-picardie.fr/download/E5693D44D6CF-B60322-4BE042-67791EFD/3e_rassemblement_artistique_9032023.mp4

Le quatrième Rassemblement Artistique filmé le jeudi 18 avril 2024 par Joseph Haution :
https://webtv.u-picardie.fr/watch_video.php?v=7MO3MKU4NS4W

[POUR TOUTES QUESTIONS : olivier.clarge@u-picardie.fr](mailto:olivier.clarge@u-picardie.fr)

Olivier Clargé - Parcours artistique et pédagogique

Actuellement professeur certifié d'EPS au poste d'Enseignement des Activités Artistiques au STAPS d'Amiens, précédemment au poste « Art Danse » du Lycée Charles de Gaulle de Rosny-Sous-Bois de 2017 à 2020 dans l'Académie de Créteil et à l'École de Danse de l'Opéra de Paris de 2019 à 2020, Olivier Clargé est également titulaire du Diplôme d'État de Professeur de danse contemporaine en 2002.

Artiste chorégraphique de 1993 à 2013 pour différentes compagnies de danse contemporaine : Andy Degroat / Cie Red Notes, Daniel Larrieu / Cie Astrakan, Mié Coquempot / Cie K622, Fabrice Ramalingom & Hélène Cathala / Cie La Camionetta, Michel Kelemenis / Cie Plaisir d'Offrir, Stéphanie Aubin / Cie Larsen..., il enseigne de 2002 à 2012 ponctuellement à la fois en Conservatoire pour des masters classes, à l'Université, mais aussi dans le cadre de l'Éducation Nationale pour des classes du premier et du second degré.

En 2018, il est invité par le Conseil Supérieur des Programmes pour la conception et l'écriture des nouveaux programmes d'Option Danse et d'Enseignement de Spécialité Danse en 2018. Carole Sève - Inspectrice de l'Éducation Nationale et Agnès Bretel - Inspectrice de la Danse, le sollicitent pour participer, en tant que conseiller danse, au nouveau programme danse du S2TMD.

Sur les deux années 2024 et 2025, la Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC des Hauts de France le nomme parmi les membres du Collège Danse, en tant qu'expert Danse pour l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant siégeant dans la Région Hauts de France et Normandie.